

Réalisation d'un clip de sensibilisation à la zone Natura 2000 Pays de Bray humide

Cahier des charges

Le SMAD du Pays de Bray

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement (SMAD) du Pays de Bray est une structure publique qui regroupe sept communautés de communes. Ses actions sont déclinées en fonction de la Charte de territoire. A partir de ce document qui détermine la stratégie du Pays, le SMAD oriente ses actions autour de trois axes : la contribution au développement de l'économie locale et de l'emploi, la valorisation de l'espace et la préservation de l'environnement.

Le SMAD est avant tout un médiateur. Il facilite l'accès à des financements mobilisables dans le cadre de la démarche « Pays » auprès de différents partenaires : le Département, la Région, l'Etat et l'Union européenne. Il est également un animateur de projets collectifs et accompagne des collectivités locales, associations et acteurs du territoire qui souhaitent développer l'accueil, le cadre de vie ou encore l'économie locale.

Le site Natura 2000 Pays de Bray humide

Depuis septembre 2011, l'animation du site Natura 2000 Pays de Bray humide fait partie des missions du SMAD. La structure est chargée de faire connaître le site et les objectifs de conservation des milieux naturels d'intérêt communautaire, notamment auprès des élus des 30 communes concernées par le site. Le SMAD doit également mener une prospection des zones naturelles, mettre à jour les caractéristiques du site et veiller au respect de la réglementation en matière d'évaluation des incidences de projets. Par ailleurs, des contrats Natura 2000 peuvent être établis avec des propriétaires de terrains – sur le site – qui ne sont ni agriculteurs ni exploitants forestiers. En contrepartie d'aides financières pour des projets de protection et de valorisation du site (exemple : plantation de haies, restauration de mare), les propriétaires s'engagent dans la protection de la nature.

Le projet de clip

Afin de faire connaître le site Natura 2000 Pays de Bray humide, le SMAD a décidé de se doter d'un outil de communication vidéo. Le clip pourra être diffusé sur le site paysdebray.org mais aussi lors de réunions d'élus ou de réunions publiques. Il pourrait également éventuellement être utilisé comme support lors d'intervention de sensibilisation (auprès de la population, dans les écoles, etc.). Les cibles sont donc multiples : élus, internautes, partenaires techniques ou encore public.

Il ne s'agit pas de proposer un inventaire du site ni d'entrer trop en détail dans les procédures liées au site (contrats, évaluation des incidences de projets, par exemple). Dans ce clip, la parole sera laissée en grande partie à la nature (faune et flore caractéristiques du site) et aux activités sur le site (activités agricoles notamment).

Nous souhaitons que la personne en charge de l'animation du site au sein de la structure intervienne dans le film, tout comme le Président de la commission environnement du SMAD, également président du comité de pilotage du site.

Le message

Le site Natura 2000 est un site qui s'inscrit dans le paysage brayon, dans notre quotidien, et il abrite des espèces d'exception qui constituent un patrimoine à sauvegarder.

Lieux de tournage

Il s'agira de tourner en extérieur le site et les intervenants sur le site. Il faudra également obtenir des images d'une exploitation agricole et de valorisation de la haie.

Durée du clip

Le clip devra durer environ six minutes.

Délais de réalisation prévus

Septembre 2013. Le tournage devra avoir lieu en printemps et en été.